

Communiqué de presse

Une journée musique et handicap

Jeudi 5 décembre 2024

À partir de 17h – Dôme

Jeudi 5 décembre prochain, une journée entière associera la musique au handicap : l'occasion pour la Ville, dans le cadre de sa politique d'intégration de toutes les personnes en situation de handicap, de montrer comment la musique peut favoriser l'inclusion.

Dès 2007, la Ville de Talence a élaboré sa première charte intégration handicap. Celle-ci a été repensée en 2015 avec des objectifs plus larges qui couvrent l'information, la mobilité, le sport, la culture, la formation... La charte alimente le travail de la Commission communale d'accessibilité aux personnes handicapées (CCAPH) créée en 2008 et devenue Commission communale pour l'accessibilité (CCA) en 2015. La charte adoptée par la Ville définit neuf grands axes, soit quelque 26 orientations qui ont pour but d'améliorer les conditions de vie quotidienne et d'intégration dans l'espace public des personnes en situation de handicap. À travers le service Mission handicap, la commission imagine des pistes d'amélioration et fait des propositions afin de promouvoir une meilleure inclusion des personnes en situation de handicap : mise en place de permanences d'accès aux droits, d'accueils périscolaires, d'ateliers spécifiques lors de la manifestation « Quinzaine de l'égalité » en direction des adultes et enfants en situation de handicap, Semaine européenne de l'emploi pour les personnes handicapées, traduction du magazine municipal en audio etc.

Un événement musical et inclusif

La mission Handicap de la Ville se donne donc pour objectif de sensibiliser chacun à la nécessaire inclusion des personnes en situation de handicap de toutes les façons possibles, à travers la jeunesse, les activités sportives ou de loisirs, mais aussi la culture. Dans cette optique, elle s'est associée à l'École municipale de musique et de danse (EMMD) afin de proposer une journée consacrée à la musique, accessible à tous. Cette journée se déroulera le jeudi 5 décembre prochain au Dôme.

Deux temps forts

Sur la journée, quatre ateliers en direction des écoles seront organisés. En parallèle, deux temps forts seront ouverts à tous :

- 17h : exposition sonore « participative » en lien avec l'association « la Fabric à Sons » ainsi qu'une démonstration de « boîtes électriques » avec la scène talençaise de « L'Inconnue ».
- 18h30 : grand concert mêlant sans distinction personnes valides et en situation de handicap. Le concert sera divisé en trois temps successifs : d'abord le jeune orchestre d'harmonie de l'EMMD, puis la chorale des agents de la Ville et enfin les rappeurs et slameurs de l'Institut d'éducation motrice réunis au sein du collectif « Carpe d'IEM ».